

## RHÉTORIQUE DE LA CAISSE

Au cours d'une réunion de notabilités patronales appartenant au monde « du commerce, de l'industrie et de l'agriculture », M. Raymond Poincaré, avocat, académicien, sénateur, a dit :

*Réclamer le respect de la propriété individuelle, le fonctionnement régulier des services publics, la sécurité du travail, la liberté du foyer domestique, ce n'est pas faire œuvre maussade et rétrograde, ce n'est pas opposer aux réformes financières et sociales une hostilité préconçue; c'est vouloir que sous les couleurs du progrès ne s'insinuent pas hypocritement dans nos lois l'inquisition et la tyrannie; c'est vouloir que des mains imprudentes et des gestes inconsidérés ne compromettent pas cette prospérité publique qui fait de nous, comme on le disait si justement tout à l'heure, les banquiers du monde, et qui est le meilleur secours de notre action diplomatique; c'est demander grâce enfin pour ce patrimoine national qui est composé de tant d'épargne amoncélée et de tant d'efforts accumulés, et qui représente, sous une forme concrète, la collaboration des siècles et du génie français.*

Cette éloquence fatigue le cœur, comme, à la longue, le tangage du vaisseau lent et lourd.

Et cependant, c'est un discours approprié, une rhétorique pour gros marchands. « Monsieur Monstre » et le « Comité Monstre » tout entier ont acclamé ce « magnifique langage » !

On conçoit, en effet, que « Monsieur Monstre », en écoutant, après avoir mangé, la période louangeuse de l'Académicien, éprouve de la satisfaction.

« Monsieur Monstre », qu'aucune digestion n'embarrasse, déborde du fauteuil qu'il occupe sur l'estrade. Il crève de pléthore. La République, en « Comités », l'a engraisé. Son ventre est un symbole. Symbole sa main courte, grosse, lourde, avec des doigts bagués. Symbole sa tête où le front manque.

Et « Monsieur Monstre » représente le commerce, l'industrie et l'agriculture.

Il fallait une rhétorique à l'usage de « Monsieur Monstre ».

M. Raymond Poincaré, académicien, est aussi avocat. Cet esprit cultivé sait trouver des ressources pour se faire entendre par un gros client sans culture.

Il faut une rhétorique pâteuse à l'usage d'un ventre qui n'entend bien qu'en digérant.

Ailleurs, le gros marchand peut avoir du génie. Celui qui « truste » le cochon à Chicago est un homme d'audace que le risque excite, encourage, et qui joue le tout pour le tout. La ruse, le goût du jeu et l'esprit d'entreprise; et puis de la dureté; la notion de la vie confondue et mêlée dans l'instinct, l'habitude de la lutte : autant de signes distinctifs de l'être en qui l'espèce progresse. Ce marchand est un homme.

« Monsieur Monstre », à l'encontre, demande qu'on le défende, qu'on l'aide, qu'on le protège ! « Monsieur Monstre » l'avoue sans détours : il veut « profiter » en paix. « Monsieur Monstre » cache sa caisse et promène son ventre. Il veut bien absorber victuailles en public; mais il veut aussi pouvoir compter son argent en secret. « Monsieur Monstre » n'est pas un commencement; c'est une fin.

Cependant, « Monsieur Monstre » désire être gavé jusqu'à la mort; gavé d'écus, gavé de mots creux et sonores... Il aime également leur bruit.

Comme l'écu, le mot sonne en tombant : ... sagesse...; propriété...; travail...; liberté; ... nation; ... prospérité...

Mais avec le temps, comme l'écu perd sa valeur, à force d'être usagé, à force d'être usagé aussi, le mot perd son sens.

\* \*

Toute intelligence atrophiée, toute sensibilité éteinte, « Monsieur Monstre » n'est plus qu'un ventre.

L'individu rétrograde, qui cesse ainsi de se différencier.

Cependant, l'apologiste déclare publiquement que tous ces « Messieurs Monstres » détiennent et qu'il leur appartient de défendre, de protéger, le dépôt précieux formé par « la collaboration des siècles et du génie français ».

Mais le génie proteste.

« ... Ce que vous appelez l'esprit du passé, répond-il, c'est au fond l'esprit même de ces messieurs, dans lequel les temps se réfléchissent. Et vraiment, c'est souvent pitié ! On s'enfuit au premier coup d'œil : tantôt un vase aux balayures, tantôt un vieux garde-meuble, tout au plus une grande pièce historique pleine de superbes maximes morales, de celles qui vont si bien dans la bouche des marionnettes ! »

Après ça, l'avocat récuse le poète. L'orateur remplit sa fonction qui est de parler. Peu lui chaut « d'enfanter un cœur à un autre cœur ».

M. Raymond Poincaré n'avait pas été convoqué pour éveiller, le verbe aidant, l'esprit de ses auditeurs, pour provoquer leur enthousiasme. Il s'agissait seulement de rapprocher leurs caisses.

« Il faut que la bourgeoisie devienne un ventre organisé. » L'orateur devait développer ce thème.

Du point de vue de « Monsieur Monstre », il fut éloquent... à souhait.

Mais est-ce qu'il ne se trouvera pas bientôt quelques « esprits » pour interdire à tous ces « ventres » de se réclamer ainsi du « génie français » ?

François CRUCY.

### La Vie Syndicale

## LA POIGNE ET L'ARGENT

✱ ✱ ✱

M. Aristide Briand a fait connaître une partie des projets de loi destinés à mater la classe ouvrière, et à empêcher toute grève des services publics.

Projet contre le sabotage, projet sur la sécurité des trains, projet sur la conciliation et l'arbitrage; l'ensemble supprime en fait le droit de coalition pour tous les salariés.

Il sera, en effet, dans l'avenir, difficile de quitter « en masse » le travail sans tomber sous le coup d'une des lois nouvelles préparées par M. Briand.

Un exemple : durant la grève des cheminots, les électriciens décrètent le chômage, d'abord par esprit de solidarité, ensuite pour faire triompher des revendications professionnelles. Dans une usine, les travailleurs, en abandonnant la besogne, prennent la précaution de mettre bas les feux. S'ils n'avaient pas eu cette prudence, les foyers provoquaient une explosion terrible. Avant de se croiser les bras, ils assuraient la conservation du matériel, ils protégeaient l'usine. Ils n'en furent pas moins traduits pour sabotage devant le tribunal correctionnel. Tout fut mis en œuvre pour obtenir leur condamnation. On falsifia même, dans un procès-verbal, la déposition du directeur de l'entreprise qui rendait hommage à la prudence des ouvriers. Il affirmait que l'extinction des feux avait empêché une catastrophe; on lui fit dire que le geste du personnel était une manifestation de sabotage. Il protesta avec énergie à l'audience, et, malgré les efforts désespérés du ministère public, les inculpés furent acquittés.

Avec les projets Briand, les grévistes eussent été condamnés et rudement, quoi qu'ils aient fait, quelle qu'ait été leur attitude : les projets Briand prévoient et punissent tous les

DES LIVRES



cas. Ou nos ouvriers laissaient les feux allumés, l'usine sautait, et c'était le sabotage réprimé. — Dieu ! et les juges savent comment !... — Ou ils éteignaient le foyer et tombaient sous le coup de l'article frappant d'une peine « de deux à cinq ans de prison, de 200 à 2.000 francs d'amende, le personnel qui rend indisponibles les instruments de travail ».

Impossible de sortir de ce dilemme ! Avec M. Briand, on gagne, on trinque à tous les coups.

M. Briand intervient avec la brutalité qui convient à un ancien membre fondateur des Chevaliers du Travail. Les barons de la finance ont tremblé pendant la grève des chemins. Ils se vengent aujourd'hui.

Ils se sont déjà vengés dans des circonstances analogues, au début de leur règne lorsque la République de 1848 songea à racheter les lignes de chemins de fer. L'émoi fut grand dans le clan de la banque. Les requins de l'époque — pour sauver leur proie — machinèrent le complot bonapartiste. Ils rétablirent César. Alors leurs privilèges furent consolidés. « Le Deux Décembre fut un coup de Bourse autant qu'un coup de force », affirma Rouanet à la tribune de la Chambre, lors des séances mémorables des 3 et 4 février 1896, durant lesquelles l'extrême-gauche dénonça le scandale des conventions de 1883, l'escroquerie qui livra les chemins de fer français à la redoutable bande.

Au moment précis que les tripotages des financiers et des parlementaires à leur solde étaient ainsi étalés devant la nation, les uns et les autres faisaient voter par le Sénat la proposition de loi Demôle, interdisant aux employés des chemins de fer et autres services publics de se mettre en grève sous peine de prison. Mais, à cette époque, le parti républicain, le parti radical, ne laissa pas commettre l'iniquité. Les Léon Bourgeois, les Ranc, les Maxime Lecomte protestèrent avec indignation contre un projet qui tendait à mettre hors du droit commun cinq cent mille ouvriers. Ils protestèrent tant que les larrons de la finance durent renoncer à leur mauvais coup.

On a fait du chemin depuis 1896. Du chemin en arrière ! Les radicaux de 1910 ne protesteront plus avec indignation contre la loi reprise par M. Briand et qu'ils qualifiaient alors de *scélérate*. Millerand, le vertueux Millerand, qui fustigea les vautours de l'opportunisme et dévota les malpropretés des conventions (Rouanet ne prit la parole à ce sujet que parce que Millerand fut malade et que les débats ne purent être remis), Millerand a fait la paix avec les compagnies de chemins de fer. Une paix avantageuse pour elles. Rappelons simplement le rachat de l'Ouest et ce décret peu connu qui nomme les directeurs des grands réseaux membres du Comité Consultatif — un comité chargé précisément de contrôler la gestion des compagnies (1) (mai 1910).

Attendons-nous donc à la répression. Préparons-nous. Que les syndicats refusent en premier lieu les subventions que les municipalités leur accordent encore. Geste de dignité, premier acte de résistance aux projets liberticides de M. Aristide Briand et de ses maîtres.

L.-M. BONNEFF

(1) En passant disons d'où vient une partie des fonds qui emplissent ces caisses noires destinées à reconnaître les services spéciaux rendus aux Compagnies. Il arrive que des erreurs se glissent dans le calcul des frais qui incombent à l'expéditeur pour le transport des marchandises. L'expéditeur verse parfois au guichet une somme supérieure à celle qu'il doit réellement à l'Administration. Ce trop-perçu qui arrive à produire une somme rondelette n'est pas toujours remboursé. Il ne profite pas non plus aux actionnaires. Au bout de quelques années, il est acquis à la Compagnie qui le destine au budget de « publicité spéciale », à une certaine presse dont le zèle est récompensé, comme le notait Merrheim dans sa belle campagne de la *Voix du Peuple*.

Marie-Claire, par MARGUERITE AUDOUX (Fasquelle).

Mme Marguerite Audoux est lauréate du prix de la *Vie Heureuse*. — Sans doute, il est trop tard pour parler encore d'elle !

On a l'air de courtiser un succès, ou de faire une découverte après tout le monde. Tant pis !

J'ai été le dernier à lire *Marie-Claire*. Je l'ai lue avec défiance. Je sais que Mirbeau aime les humbles avec une noble partialité. Les bergères, les petites filles du peuple font quelquefois des miracles, elles ne font pas de livres généralement, ou pas de beaux livres. Pour voir la bonhomie ou la simplicité des choses, pour les rendre bonnement et simplement, pour comprendre tout ce qu'a de merveilleux l'aventure quotidienne, il faut beaucoup d'études ou un peu de génie.

J'ai lu. Et je vois maintenant qu'il y a du génie dans le cas de Mme Marguerite Audoux et qu'un vain snobisme n'a pas présidé à sa glorification. L'esprit souffle où il veut, et le premier coup de crayon d'un enfant à qui l'on n'a rien appris révèle qu'une semence jetée au hasard a produit un Sanzio ou un Poussin, alors que l'éducation la plus raffinée s'évertue vainement à tenter le même miracle.

Certes, la composition est absente de ces pages. On sent la main du hasard plus que le choix de l'artiste. Ce livre est un prodige, prenons-le pour tel. Aussi bien, qui reprochera à *Marie-Claire* le défaut d'architecture commun aux œuvres littéraires contemporaines, à celles de Mirbeau, à celles d'Anatole France, des plus raffinés et des plus indiscutables de nos maîtres ?

Ce qu'il faut voir ici, c'est l'amusement ému d'une âme neuve devant les êtres et les choses ; des images qu'on n'a point cherchées et qui sont naturelles et vraies, des esquisses qui sont des portraits et qui bougent ; des paysages, des animaux, des scènes d'importance minime, que l'auteur a vus en profondeur et avec une émotion intense ; un style sobre qui a toutes les délicatesses et toutes les souplesses.

La pauvre femme qui écrit sur des cahiers d'écolier avec une orthographe douteuse, a réalisé du premier coup ce roman sans roman que Flaubert désespérait d'écrire. Et la sensibilité, et la sensualité, et la pudeur qu'il y a là-dedans ! Qui lui a appris à synthétiser une âme dans un geste, à ne rien dire et à laisser tout entendre, à donner au lecteur le plaisir de découvrir lui-même les petits drames auxquels elle touche à peine ? Qu'est-ce que cette naïveté plus habile qu'un procédé ? Oui, voilà un merveilleux livre.

On a cherché autour de Marguerite Audoux des influences ; on n'a pu croire à la spontanéité de cet art si vrai et si vivant. On a cité Charles-Louis Philippe et c'est justice qu'on jette des fleurs sur cette tombe. Mais je me refuse à trouver dans *Marie-Claire* l'écriture voulue de Philippe, si j'y retrouve une émotion de même qualité que la sienne. Pourquoi ne pas penser, si invraisemblable que cela puisse paraître, que le génie dispense d'avoir des maîtres ?

*La Race Inconnue*, par Charles RENEL (Grasset). — Les morceaux dont est composé ce livre ne sont pas des contes, et M. Charles Renel ne possède pas l'art dans lequel excelle M. Pierre Mille. Mais ce défaut de composition n'enlève point leur saveur à ces piquantes anecdotes de la vie coloniale. La race inconnue — inconnue de nous — c'est la race malgache. M. Renel, d'un œil perspicace, en a observé les coutumes, les superstitions, la naïveté et l'astuce, la sensualité, et c'est un plaisir de découvrir avec lui ce monde nouveau. Son livre est un document précieux et intéressant.

Octave BELIARD.